

Invitation

A: Directeur Général, Directeur Financier, DAF/RAF, Chef Comptable, Responsable Juridique, Chef de département, Contrôleur de Gestion, Comptable analyste, Analyste financier, Auditeur interne et externe (Junior, Sénior, Manager), Chef de Mission; Risk Manager, Responsable fiscal.

Objet : Séminaire de formation bilingue (Français, Anglais) sur l'acte uniforme de l'OHADA révisé relatif au droit comptable et à l'information financière (AUDCIF) : SYSCOHADA Révisé

Cher Partenaire d'Experts-Mac,

A la suite de la 43^e session du Conseil des Ministres des pays de l'espace OHADA, un Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF) a été adopté pour remplacer l'Acte Uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises. Ce nouvel acte entre en vigueur **au 1^{er} janvier 2018 pour les comptes individuels et au 1^{er} janvier 2019 pour les comptes consolidés et les comptes IFRS**. Le nouveau texte répond aux attentes majeures de l'environnement économique international et aux besoins des acteurs et des professionnels du chiffre. Ainsi le SYSCOHADA révisé passe d'une comptabilité générale à une comptabilité financière.

L'objectif du séminaire est de répondre aux besoins des entreprises en matière de formation de leurs personnels afin de fournir de la matière nécessaires pour affronter les grands défis et enjeux majeurs qu'imposent les nouvelles dispositions. Le séminaire abordera les changements opérés dans le nouvel Acte Uniforme OHADA. Les travaux du séminaire porteront sur l'exposé des grands changements et leurs impacts sur la présentation des comptes, la migration de l'ancien système vers le nouveau qui épouse désormais les fondements du système anglo-saxon. Un accent particulier sera porté sur les points de convergences et de divergences entre les normes du SYSCOHADA et les IFRS, les retraitements comptables et fiscaux ainsi que la présentation des états financiers. De même, nous procéderons par des analyses à travers des exemples et des cas pratiques d'application pour illustrer les incidences du nouveau référentiel sur le reporting national ou international. Tous nos supports de présentation seront disponibles en français et anglais. De même, l'animation sera opérée par des professionnels bilingues, spécialistes en matière de droit comptable OHADA.

Au Cameroun, les travaux du séminaire se dérouleront à Limbe, à l'abri de votre quotidien professionnel, dans un cadre très agréable au travail intellectuel. Nous vous attendons très nombreux à cette rencontre.

Merci et à très bientôt

Valéry Teinche, MBA, CPA, CGA, Directeur Général Experts-Mac Groupe

Formateurs :

- **Valéry Teinche, MBA, CPA, CGA, ADMA** : Expert-Comptable Diplômé France, Agréé CEMAC & ONECCA & ONPCT (Ordre National des Professionnels Comptables du Tchad), Commissaire aux comptes, Commissaire à l'Assermentation pour le Québec (Canada), Administrateur Agréé au Québec, Expert-Judiciaire agréé près la Cour d'Appel de N'Djamena, Consultant, Formateur International, Associé Directeur Général Experts-Mac Groupe.
- **Pierre Kemeni, MBA, CPA, CGA, FCCA** : Expert-Comptable Diplômé, Agréé CEMAC & ONECCA, inscrits à l'Ordre des CPA Ontario, Québec (Canada), FCCA UK, Commissaire aux comptes, Expert-Judiciaire agréé près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, Consultant, Formateur international Associé Directeur Général Experts-Mac Congo.

⇒ **Date : Du 04 au 06 Octobre 2017 - De 9 heures à 18 heures.**

⇒ **Lieu : Limbe - Fini Hôtel**

Scannez et retournez votre fiche d'inscription signée par mail à : emohada@experts-mac.com ou experts.mac@gmail.com /ou téléphonez au +237 677 546 508 / +235 66 25 89 13/ +242 06 444 0729 pour récupération des fiches à votre bureau.

Formulaire d'inscription : Ci-joint

SÉMINAIRE DE FORMATION BILINGUE (FRANÇAIS, ANGLAIS) PORTANT SUR L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA REVISE RELATIF AU DROIT COMPTABLE ET À L'INFORMATION FINANCIÈRE : SYSCOHADA RÉVISÉ

OBJECTIF GENERAL

Comprendre les nouvelles dispositions du SYSCOHADA et leurs impacts sur l'organisation de l'information financière

OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la formation, les participants devront être en mesure de répondre aux questions théoriques et pratiques suivantes :

- Les divergences entre les anciennes et les nouvelles normes SYSCOHADA
- Le tableau des équivalences/correspondances entre les deux normes
- Les retraitements comptables et fiscaux
- Le reporting national, le reporting international

PERSONNES CONCERNEES

- Directrices, Directeurs, Cadres, Chefs de Département Juridique et Fiscal ;
- Associés et Collaborateurs des cabinets comptables et d'audits ;
- Experts comptables, Comptables Agréés, Auditeurs internes et externes, Contrôleurs, Employés de Direction Fiscale des sociétés ;
- Personnel de l'Administration Publique en relation avec les entreprises (Impôts, Douanes, etc....) internationales;
- DAF, RAF, Risk Manager/Gestionnaire de risque, Responsables informatiques
- D'une façon générale, ce séminaire est susceptible d'intéresser tous les individus qui ont, dans l'exercice de leurs fonctions, la préoccupation de prévenir et réduire les pertes et favoriser la préservation du patrimoine de l'entreprise.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Présentation par vidéo projecteur, en alternance d'apports théoriques ;
- Présentation en Français et en Anglais;
- Travaux en ateliers. Méthodologie brainstorming ;
- Échanges avec les animateurs. Débriefing ;
- Mise à disposition d'une documentation complète, offerte à chaque participant;

Dates	Lieux	Heures	Prix H.T Par participant pour les trois Jours
Du 04 au 06 Octobre 2017	Fini Hôtel – Limbe	10H – 17H	<p>FORMULE 1 : 400.000 F.CFA HT/p, incluant support, repas et collations en salle</p> <p>FORMULE 2 : 600.000 F.CFA HT/p, incluant support, repas, collation en salle + un transport A\R Douala-Limbé + 3 nuitées d'hôtels à Limbe (entre mardi et vendredi)</p> <p>AUTRES FORFAITS? : Contactez-nous</p>

BULLETIN D'INSCRIPTION

(A nous retourner dûment rempli, au plus tard 2 jours avant la date de la formation – Priorité aux premiers inscrits)

SÉMINAIRE DE FORMATION BILINGUE (FRANÇAIS, ANGLAIS) PORTANT SUR L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA REVISE RELATIF AU DROIT COMPTABLE ET À L'INFORMATION FINANCIÈRE : SYSCOHADA RÉVISÉ - Fini Hôtel, Limbe - Du 04 au 06 Octobre 2017

Je soussigné,.....

Titre :.....

De la société/Adresse :/.....

Tél : Mail :@.....

Souhaite inscrire les participants dont les noms suivent au séminaire de formation.

Frais :

- ✓ **FORMULE 1: 400.000F.CFA HT/p, incluant support, repas et collations en salle**
- ✓ **FORMULE 2: 600.000 F.CFA/p par participant, incluant et repas et collation en salle + un transport A/R Douala-Limbé, 3 nuitées d'hôtels à Limbe**

Participants à inscrire (1) Arrangements possibles, au-delà de 5 inscrits, de la même structure	Fonction	Montant à Payer (2)
1. Mme, Mlle, M. :		
2. Mme, Mlle, M.:		
3. Mme, Mlle, M. :		
4. Mme, Mlle, M. :		
5. Mme, Mlle, M. :		
TOTAL H.T =		
TVA 19.25 % =		
TOTAL T.T.C =		

(1) Dans la limite des places disponibles à la date de souscription (2) NB : Nos séminaires sont payés d'avance

Veillez trouver ci-joint : Chèque Espèces Virement,

Au titre de règlement des frais d'inscription à l'ordre de : **EXPERTS-MAC.**

Fait à **Douala** le,...../2017.

Cachet et Signature de l'entreprise:

Accusé Experts-Mac